

Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier, du rapport de la vérificatrice générale et du rapport du vérificateur externe, 2019, présenté lors du conseil municipal du 1^{er} juin 2020.

Citoyennes et citoyens de Saguenay,

Je suis extrêmement fière de vous présenter aujourd'hui les faits saillants du rapport financier annuel 2019 de la Ville de Saguenay, un compte-rendu important de l'état de nos finances publiques et une obligation en vertu de la Loi sur les cités et villes.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2019, en excluant les organismes de son périmètre comptable, nous a permis de réaliser un excédent de fonctionnements de 2,2 M\$, soit 0,6 pour cent du budget 2019 s'élevant à 349 M\$. Un surplus malgré un dépassement budgétaire imprévu de 4,9 M\$.

Nous avons été en mesure de renflouer nos réserves financières de l'ordre de 2,4 M\$ et de corriger à nouveau l'utilisation du financement à long terme des activités de fonctionnement de l'ordre de 9,8 M\$.

Notre surplus budgétaire est aussi attribuable à 8 M\$ de revenus additionnels, à 7,7 M\$ d'économies budgétaires dans l'appareil administratif et à 3,6 M\$ de non-utilisation de la réserve pour imprévus.

Ces excellents résultats ne doivent pas nous faire oublier que nous avons eu tout de même un déficit comptable de 14 M\$.

Les citoyens de Saguenay se souviendront que les élus municipaux avaient décidé en 2017 de créer quatre réserves financières pour la culture, la construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles, pour Hydro-Jonquière et pour la réfection des infrastructures désuètes.

À la fin de 2019, les bas de laine de Saguenay s'élevaient à plus de 9,6 M\$, ce qui comprend la réserve financière pour le déneigement et l'énergie.

Je tiens à préciser que l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton, et la vérificatrice générale Sylvie Jean ont produit un rapport conjoint avec réserve.

Ils y précisent que la Ville a comptabilisé un montant de 9 616 680\$ en réduction de l'excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice suite à la perte du contrôle d'un organisme consolidé, tel que décrit à la note 22 (Saguenay ne gère plus l'organisme Diffusion Saguenay). Cette situation est conforme au chapitre 1, annexe 1-B du Manuel de présentation de l'information financière municipale.

Nous allons poursuivre nos efforts pour corriger la mauvaise pratique de la sous-budgétisation des services. Nous avons ramené 5,9 M\$ au budget de 2019 et nous prévoyons le faire à hauteur de 2,5 M\$ en 2020, le tout en espérant avoir corrigé cette pratique d'ici deux à trois ans.

Mais il est possible que notre volonté, de faire en sorte que Saguenay puisse se développer au rythme souhaité, soit ralenti considérablement par la pandémie du Coronavirus.

Nous ne pouvons mettre de côté les impacts de la COVID-19 sur les finances de la ville, autant pour l'instant présent que pour les années à venir.

Des décisions importantes devront être prises au cours des mois à venir afin de ne pas trop en mettre sur les épaules des payeurs de taxes municipales, qu'il s'agisse de particuliers, de commerçants ou de propriétaires industriels.

L'année 2020 et particulièrement l'année 2021 nous donneront l'opportunité de travailler ensemble pour le bien-être et l'avancement de notre ville, Saguenay.

Merci

